

Etude comparative indemnité de direction



Asset	Value	Change
Oil	\$56.13	+2.50%
YEN	¥105.08	+0.05
Euro	\$1.20	-0.21
Gold	\$1,833,400.00	0.00%
FINANCE		+12.82%
COMMERCIAL SERVICES		+23.63%
ELECTRONIC TECHNOLOGY		+24.46%

Direction multi-écoles

Introduction

Cette étude comparative a été réalisée dans le cadre du travail de recherche sur les directions multi-écoles par le laboratoire des initiatives de Vannes.

Vincent David

Chargé de mission
ddec 56

Bernard Mercier

Chargé de mission
ddec 56

Retraité depuis sept
2020

En s'appuyant sur les compétences de l'UDOGEC du Morbihan, ils ont étudié l'impact financier d'une direction de plusieurs établissements. Ils ont en outre imaginé le coût représenté par la nomination d'un ou deux adjoints.

Cette étude s'appuie sur des situations réelles.



Situation #1

Regroupement de l'école Ste Thérèse (13 classes) et l'école du Sacré-Coeur (6 classes).

Situation actuelle 2020-2021		Situation imaginée 2021-2022
Ecole du Sacré-Coeur Un chef d'établissement	Rémunération	Sacré coeur et Ste Thérèse Un seul chef d'établissement
Nombre d'élèves - 324	Indemnité de fonction - 140	Nombre d'élèves - 479
Nombre de classes - 13	Formation validée - 40	Nombre de classes - 19
Décharge - 1/2 temps	Avenants triennaux - 70	Décharge - complète
	Indemnité de responsabilité 145	
	Total - 395	Rémunération
		Indemnité de fonction - 140
Ecole Ste Thérèse Un chef d'établissement	Rémunération	Formation validée - 40
Nombre d'élèves - 155	Indemnité de fonction - 140	Avenants triennaux - 70
Nombre de classes - 6	Formation validée - 40	Indemnité de responsabilité - 180
Décharge - 1/4 temps	Avenants triennaux - 70	Indemnité multisites - 50
	Indemnité de responsabilité 70	
		Total - 480
		Adjoint à Ste Thérèse - 55 points
	Total - 320	Adjoint à Sacré Coeur- 35 points
		Total avec 1 adjoint - 535
	Total 2 chefs d'établissement- 715 points	Total avec 2 adjoints - 570



Situation #2

Regroupement de l'école Ste Anne (3 classes) et l'école St Louis (3 classes).

Situation actuelle 2020-2021		Situation imaginée 2021-2022
Ecole Ste Ane Un chef d'établissement	Rémunération	Ste Anne et St Louis Un seul chef d'établissement
Nombre d'élèves - 68	Indemnité de fonction - 140	Nombre d'élèves - 134
Nombre de classes - 3	Formation validée - 40	Nombre de classes - 6
Décharge - 10 jours par an	Avenants triennaux - 0	Décharge - 1/4 temps
	Indemnité de responsabilité 40	
	Total - 220	Rémunération
		Indemnité de fonction - 140
		Formation validée - 40
		Avenants triennaux - 0
		Indemnité de responsabilité - 60
		Indemnité multisites - 50
		Total - 290
		Adjoint à St Louis - 55 points
		Adjoint à Ste Anne - 35 points
		Total avec 1 adjoint - 345
	Total 2 chefs d'établissement- 400 points	Total avec 2 adjoints - 380



Situation #3

Regroupement de l'école St Joseph (7 classes) et l'école Ste Marie (3 classes).

Situation actuelle 2020-2021		Situation imaginée 2021-2022
Ecole St Joseph Un chef d'établissement	Rémunération	St Joseph et Ste Marie Un seul chef d'établissement
Nombre d'élèves - 185	Indemnité de fonction - 140	Nombre d'élèves - 243
Nombre de classes - 7	Formation validée - 40	Nombre de classes - 10
Décharge - 1/4 temps	Avenants triennaux - 45	Décharge - 1/2 temps
	Indemnité de responsabilité 85	
	Total - 310	Rémunération
		Indemnité de fonction - 140
Ecole Ste Marie Un chef d'établissement	Rémunération	Formation validée - 40
Nombre d'élèves - 61	Indemnité de fonction - 140	Avenants triennaux - 45
Nombre de classes - 3	Formation validée - 40	Indemnité de responsabilité - 120
Décharge - 10 jours par an	Avenants triennaux - 0	Indemnité multisites - 50
	Indemnité de responsabilité 40	
		Total - 395
		Adjoint à Ste Marie - 55 points
	Total - 220	Adjoint à St Joseph - 35 points
		Total avec 1 adjoint - 450
	Total 2 chefs d'établissement- 530 points	Total avec 2 adjoints - 485

